

2016-02-015-DR/FIN

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALPI)

nomenclature: 7.5

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 FEVRIER 2016

OBJET : SUBVENTIONS 2016

L'an deux mille seize, le onze février, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPAGE, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, M. COUTIER, Mme CAMBRONERO, M. GARANS, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, Mme FAURE, M. CLAVERIE

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme SAINT-AUBIN	procuration à	Mme DUFAU
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
Mme DELAVENNE	procuration à	M. CLAVERIE

ABSENTS

Mme BAULON, M. POULAERT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs: 4

Nombre de votants : 31



2016-02-015-DR/FIN - SUBVENTIONS 2016 - COMMUNE

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALPI)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2121-29;

DELIBERE

DECIDE d'allouer aux diverses associations les subventions dont les montants sont indiqués au regard de leur nom.

Vote: 27

Pour: 27

MM. Lespade, Perret, Garans et Aja ne prenant pas part au vote

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 12 février 2016

Le Maire